

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE PRIME INCITATIVE SECTORIELLE À LA PRISE DE CERTAINS  
CRÉDITS TEMPS ET CONGÉS THÉMATIQUES DANS LE CADRE DE LA CTT DU 04/09/2018**  
**A RENVoyer AU FONDS SOCIAL AVANT LE 31/12/2018 !**

Le soussigné<sup>1</sup>

**Nom et prénom :** .....

**Adresse :** .....

**N° de registre national :** .....

sollicite l'octroi d'une prime incitative pour la suspension de ses prestations dans la sous-commission paritaire pour les entreprises agréées fournissant des travaux ou services de proximité (CP 322.01) au cours de l'année 2018 du ..... au ..... pour la prise d'un crédit temps avec motif:

- octroi de soins palliatifs
- assistance ou octroi de soins à un membre du ménage ou de la famille jusqu'au 2e degré souffrant d'une maladie grave
- octroi de soins à son enfant handicapé de moins de 21 ans
- assistance ou octroi de soins à son enfant mineur gravement malade ou à un enfant mineur gravement malade faisant partie du ménage
- suivre une formation reconnue
- fin de carrière

Ou par la prise d'un congé thématique :

- pour soins palliatifs
- pour assistance médicale

Le montant brut mensuel de cette prime incitative est fonction du régime de suspension des prestations. Veuillez cocher le régime de suspension de vos prestations.

- suspension totale de vos prestations.
- suspension à mi-temps de vos prestations.
- suspension à 1/5 de vos prestations.

Le Fonds Social pour les Titres-services versera en une fois le montant dû au travailleur, au prorata du nombre de mois de 2018 mentionné sur la décision C62 et l'éventuelle décision de révision C62.

**Par virement bancaire sur votre n° de compte :**

| B | E | | | | | | | | | | | | | | | |

**DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :**

- LA COPIE DE LA DECISION C62 POUR L'OCTROI DES ALLOCATIONS PAR L'ONEM RELATIVE AU CONGE THEMATIQUE OU AU CREDIT TEMPS AVEC MOTIF ouvrant le droit à la prime incitative sectorielle durant l'année 2018.
- En cas de modification de votre situation personnelle donnant lieu à l'établissement d'une décision C62 de révision, veuillez nous renvoyer la décision C62 de révision dès qu'elle vous parvient.
- Date :** \_\_\_\_\_ **Signature :** \_\_\_\_\_

<sup>1</sup>Dans le cadre de l'exécution de ses obligations légales, le Fonds Social pour les Titres-Services dispose de certaines de vos données personnelles. Celles-ci sont protégées par le nouveau Règlement Général pour la Protection des Données (entré en vigueur le 25/05/2018). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet [www.fondstitresservices.be](http://www.fondstitresservices.be).